

# EC1 Compensations techniques et humaines des incapacités

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P6RCTHP

## Présentation

---

Il s'agira, à partir d'une analyse de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées et la présentation de vignettes cliniques, appréhender la compensation du handicap sous ses différents aspects, humains, techniques et financiers

## Objectifs

---

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de la personne en matière de compensation humaine ou technique des incapacités

## Évaluation

---

Examen en sessions 1 et 2 :

Devoir maison pour 50% de la note

Exposé oral pour 50% de la note

## Pré-requis nécessaires

---

Pas de prérequis nécessaire

## Compétences visées

---

Être capable, à partir de son observation, de mettre en œuvre le projet individuel identifié et restituer son travail en équipe

## Contact(s)

> **Clemence Dayan**

Responsable pédagogique  
cdayan@parisnanterre.fr